

## SVS 3109 Synthèse et intégration

<b>Nombre de crédits : 1</b> <b>Cours obligatoire, à option ou au choix : obligatoire bloc 01B</b>
<b>Moment dans le programme où le cours est offert</b> À la fin de la 3 <sup>e</sup> année, le cours se donnera lors de cinq séances de trois heures s'étalant sur le trimestre d'hiver (entre janvier et avril).
<b>Cours préalables</b> ---
<b>Cours concomitants</b> SVS 3120 et (SVS 3121 ou SVS 3760E)
<b>Ce cours est offert dans d'autres programmes (O/N) : Non</b>
<b>Descripteur</b> Bilan des connaissances et des compétences acquises par les étudiantes et étudiants. Capitalisation et intégration des savoirs pratiques et théoriques. Perspectives de développement professionnel.
<b>Présentation globale</b> Ce séminaire se situe à la fin d'un parcours de trois ans de formation universitaire pour les étudiantEs en travail social. Durant ces trois années, les étudiantEs ont fait une série d'apprentissages, tant au niveau pratique que théorique. Ces apprentissages peuvent être de l'ordre des connaissances, des attitudes, des habiletés et des compétences développées en cours de formation. Le séminaire vise ainsi à habiliter les étudiantEs à faire un bilan de leurs acquis à travers une démarche rigoureuse de réflexion sur différents aspects de leur formation.
<b>Objectif général</b> À la fin du séminaire, les étudiantEs seront mieux outilléEs pour identifier leur acquis théoriques et pratiques et en rendre compte.
<b>Objectifs spécifiques</b> Plus spécifiquement, ce cours devrait notamment permettre à l'étudiantE : <ul style="list-style-type: none"><li>• d'identifier ses connaissances, compétences et habiletés professionnelles acquises pendant sa formation ou lors d'autres expériences (bénévolat, emploi, etc.) ;</li><li>• d'identifier des pistes pour réinvestir dans de nouveaux contextes les connaissances acquises durant sa formation au baccalauréat ;</li><li>• d'élaborer des objectifs de développement professionnel qui tiennent compte de l'évaluation de ses acquis et de ses aspirations professionnelles.</li></ul>
<b>Thèmes à couvrir</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Autoévaluation des savoirs, habiletés et compétences</li><li>- Risques liés à la pratique du travail social (épuisement professionnel, fatigue de compassion, stress traumatique secondaire, traumatisme vicariant, harcèlement psychologique et sexuel)</li><li>- Facteurs de protection</li><li>- Identité professionnelle (synthèse des cahiers de bord et du cartable)</li><li>- Visite de l'OTSTCFQ :<ul style="list-style-type: none"><li>- Devenir membre de l'OTSTCFQ</li><li>- La formation continue</li><li>- Éthique et déontologie</li></ul></li></ul>
<b>Approches</b> ---

<p><b>Cadres d'analyse</b></p> <p>---</p>
<p><b>Méthodes pédagogiques suggérées</b></p> <p>Des stratégies et outils pédagogiques qui permettent la mise en œuvre d'un processus réflexif et métacognitif chez les étudiantEs en lien avec leurs apprentissages pratiques et théoriques. Ces stratégies peuvent s'inspirer de méthodes centrées sur les bilans d'apprentissages, le transfert des acquis de formation, l'élaboration de projets de développement professionnel.</p>
<p><b>Démarches évaluatives suggérées</b></p> <p>Les modalités d'évaluation prévues dans ce séminaire devraient tenir compte du but de cette activité, soit d'amener les étudiantEs à produire un bilan de leurs acquis, à explorer des pistes favorisant le transfert des acquis de formation vers des situations d'emploi et à identifier leurs besoins futurs de formation.</p> <p>En ce sens, les modalités d'évaluation peuvent prendre la forme d'exercices et de travaux qui amènent les étudiantEs à prendre conscience de leurs apprentissages et à en rendre compte, à évaluer leurs acquis, à réfléchir à des stratégies de transfert de connaissances et à explorer leurs intérêts et leurs besoins en terme de développement professionnel.</p> <p>Les modalités d'évaluation prévues doivent aussi tenir du moment où se situe ce cours dans le programme, c'est-à-dire à l'hiver de la 3<sup>ème</sup> année du baccalauréat. À ce dernier trimestre les étudiantEs sont donc en stage et en séminaire de stage. Par conséquent, il est important :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qu'une partie (il est proposé 50%) des modalités d'évaluation prennent la forme d'exercices pouvant se faire en classe ;</li> <li>• qu'outre les exercices faits en classe, un seul travail soit exigé ;</li> <li>• que ce travail soit une production réaliste qui, tout en respectant les objectifs du cours, doit aussi refléter qu'il s'agit d'une activité de un crédit ;</li> <li>• que les modalités d'évaluation du cours ne dédoublent pas celles du séminaire de stage.</li> </ul>
<p><b>Remarques particulières</b></p> <p>Le rôle de l'enseignantE responsable du séminaire de synthèse et d'intégration consiste à aider les étudiantEs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• explorer leurs acquis (forces, limites, besoins de développement) ;</li> <li>• explorer des stratégies de transfert des connaissances acquises dans un contexte vers d'autres contextes ;</li> <li>• identifier leurs besoins en termes de connaissances, compétences et habiletés à développer dans le futur.</li> </ul> <p>*** Les étudiantEs qui s'absentent à plus de 2 séances de ce cours, même avec des motifs approuvés par la personne responsable du programme, devront reprendre le cours.</p>

<p><b>Coordonnatrices du cours</b></p> <p>Sonia Gauthier et Céline Bellot</p>
---

**Plan cadre élaboré par :** Guylaine Racine, Sonia Gauthier, Jean-François Berthiaume, Jean-François Laurin, Lyse Montminy et Céline Bellot.

**Date de la dernière modification du plan cadre :** 7 avril 2020